

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune,

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté le 28 mars 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région ou de l'Etat chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre collectivité :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 1 077 000,00euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les

prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les rémunérations des agents correspondent à 32 % des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement 2024 représentent ...1 077 000,00 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux,
- Les dotations versées par l'Etat,
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	318 802,00	0,00	333 800,00	333 800,00	333 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	322 100,00	0,00	350 200,00	350 200,00	350 200,00
014	Atténuations de produits	31 153,00	0,00	26 614,00	26 614,00	26 614,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	145 199,00	0,00	148 210,00	148 210,00	148 210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		817 254,00	0,00	858 824,00	858 824,00	858 824,00
66	Charges financières	10 890,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		830 644,00	0,00	891 824,00	891 824,00	891 824,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	226 723,00		182 243,00	182 243,00	182 243,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 800,00		2 033,00	2 033,00	2 033,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		229 523,00		185 176,00	185 176,00	185 176,00
TOTAL		1 060 266,00	0,00	1 077 000,00	1 077 000,00	1 077 000,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 077 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	88 000,00	0,00	40 400,00	40 400,00	40 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
731	Fiscalité locale	345 207,00	0,00	379 600,00	379 600,00	379 600,00
74	Dotations et participations (3)	497 059,00	0,00	529 000,00	529 000,00	529 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	130 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 060 266,00	0,00	1 077 000,00	1 077 000,00	1 077 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 060 266,00	0,00	1 077 000,00	1 077 000,00	1 077 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 060 266,00	0,00	1 077 000,00	1 077 000,00	1 077 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					1 077 000,00
--	--	--	--	--	---------------------

c) La fiscalité

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 360 000... €.

II. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement du syndicat regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES									
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 652 422,77	1 680 463,89	0,00	1 089 952,00	1 089 952,00	0,00	1 089 952,00	2 770 415,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 576 522,77	1 680 463,89	0,00	1 020 952,00	1 020 952,00	0,00	1 020 952,00	2 701 415,89
Total des dépenses d'équipement		2 576 522,77	1 680 463,89	0,00	1 020 952,00	1 020 952,00	0,00	1 020 952,00	2 701 415,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	75 900,00	0,00		69 000,00	69 000,00		69 000,00	69 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		75 900,00	0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 652 422,77	1 680 463,89	0,00	1 089 952,00	1 089 952,00	0,00	1 089 952,00	2 770 415,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées									2 770 415,89

RECETTES						
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 471 378,00	1 288 530,57	1 098 760,35	1 098 760,35	2 387 290,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 193 256,00	923 530,57	532 977,00	532 977,00	1 456 507,57
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	961 000,00	365 000,00	232 607,35	232 607,35	597 607,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 154 256,00	1 288 530,57	765 584,35	765 584,35	2 054 114,92
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	83 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		87 500,00	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 241 756,00	1 288 530,57	913 584,35	913 584,35	2 202 114,92
021	Virement de la section de fonctionnement	226 723,00		182 243,00	182 243,00	182 243,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 899,00		2 933,00	2 933,00	2 933,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		229 622,00		185 176,00	185 176,00	185 176,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						89 181,80
Affectation au compte 1068 (8)						293 943,17
Total des recettes d'investissement cumulées						2 770 415,89

c) Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

- Résidence seniors – cantine intergénérationnelle - commerces
- Aménagement coeur village
- Aménagement chambres d'hôtes
- Création de sanitaires publics

III. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 089 952,00	1 392 703,52
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 680 463,89	1 288 530,57
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 89 181,80
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 770 415,89	2 770 415,89
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 077 000,00	1 077 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 077 000,00	1 077 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		3 847 415,89	3 847 415,89

b) Etat de la dette

BUDGET COMM

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2020	65 759,99 €	11 715,62 €	54 044,37 €	0,00 €	0,00 €	479 519,23 €
2021	66 211,38 €	11 135,88 €	55 075,50 €	0,00 €	0,00 €	575 474,86 €
2022	76 616,01 €	10 303,19 €	66 312,82 €	0,00 €	0,00 €	670 399,36 €
2023	76 616,01 €	8 611,83 €	68 004,18 €	0,00 €	0,00 €	604 086,54 €
2024	93 837,45 €	28 421,71 €	65 415,74 €	0,00 €	0,00 €	1 036 082,36 €
2025	74 067,61 €	26 904,08 €	47 163,53 €	0,00 €	0,00 €	970 666,82 €
2026	74 067,61 €	26 176,35 €	47 891,26 €	0,00 €	0,00 €	923 503,09 €
2027	74 067,61 €	25 432,05 €	48 635,56 €	0,00 €	0,00 €	875 611,83 €
2028	74 067,61 €	24 670,67 €	49 396,94 €	0,00 €	0,00 €	826 976,27 €
2029	74 067,61 €	23 891,63 €	50 175,98 €	0,00 €	0,00 €	777 579,33 €
2030	74 067,61 €	23 094,42 €	50 973,19 €	0,00 €	0,00 €	727 403,35 €